

Paris, le 2 mars 2022

L'APAJH affirme sa solidarité avec le peuple ukrainien et se met à la disposition des pouvoirs publics pour faciliter l'accueil des exilés ukrainiens en situation de handicap

L'APAJH, mouvement citoyen « tout handicap, tout âge de la vie », se mobilise pour apporter sa solidarité et son expertise afin de faciliter l'accueil des réfugiés ukrainiens en situation de handicap et leurs familles.

L'APAJH, fidèle à ses valeurs que sont la laïcité, la solidarité et la citoyenneté, propose aux pouvoirs publics de mettre à disposition une nouvelle fois son expertise en matière de handicap.

Parmi les réfugiés se trouvent des personnes en situation de handicap. D'autres, victimes de la guerre le sont aujourd'hui sur le plan physique ou psychique, ou le deviendront demain.

C'est une démarche citoyenne et humaniste que l'APAJH porte depuis de nombreuses années. Dès 2015, le conseil d'administration de la Fédération APAJH proposait aux pouvoirs publics de mettre à disposition son expertise pour faciliter l'accueil des réfugiés en situation de handicap. Deux ans plus tard, en 2017, l'APAJH et le *Samusocial International* signaient un partenariat pour concrétiser cet engagement de faciliter l'accueil des réfugiés en situation de handicap en France.

« Mettre notre savoir-faire à disposition de ces populations ukrainiennes vulnérables est un devoir moral. Notre expérience des situations de handicap, dans tous les domaines de la vie, constitue pour nous une réponse concrète à la barbarie de cette guerre qui s'est imposée aux portes de l'Europe », précise Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.

A propos de la Fédération APAJH...

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 93 départements, elle accompagne 32 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans près de 700 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact

Céline DIAZ
Tél. : 06 30 43 60 01
c.diaz@apajh.asso.fr